

ROMORANTIN et la Sologne

SANTÉ

L'avenir du centre médical de Lamotte toujours en suspens

La destinée du centre médical "Les Pins" de Lamotte-Beuvron aurait dû être scellée fin décembre. Du moins, c'est ce qu'espérait son gestionnaire, la FNCPG-CATM, qui souhaite céder son activité au groupe "Noble Âge". Retour sur une situation "complexe et délicate".

Il devrait déjà être acté. La FNCPG-CATM (1), qui souhaitait céder la gestion du centre médical "Les Pins" de Lamotte-Beuvron au groupe "Noble Âge", espérait voir le dossier aboutir en novembre dernier, à la suite d'un second comité central d'entreprise. Une espérance quelque peu retardée, notamment par la mobilisation du personnel de l'établissement.

Les salariés, dont les représentants syndicaux n'ont pu être joints hier, avaient en effet manifesté à plusieurs reprises leurs inquiétudes quant à la vente de la gestion à un groupe privé : fin octobre, devant l'entrée du centre médical, en réception des participants au comité d'établissement (2) ; puis mi-novembre devant le siège du conseil général du Loir-et-Cher à Blois, afin d'être reçu par son président Maurice Leroy (3). Car l'une des nombreuses complexités de ce dossier réside dans la situation même du centre médical "Les Pins" : la gestion dépend de la FNCPG-CATM, tandis que le site et les murs sont propriété du conseil général.

« Nous sommes propriétaire, avec toutes les obligations et les devoirs incombant au proprié-



En novembre 2007, une trentaine de salariés du centre médical « Les Pins » de Lamotte-Beuvron, avaient manifesté devant le siège du conseil général du Loir-et-Cher à Blois où ils avaient été reçus par Maurice Leroy.

taire, sans être les patrons », confirme Maurice Leroy qui avoue « ne pas être satisfait » de la tournure du dossier. Les reproches se concentreraient sur la méthode utilisée par la FNCPG-CATM, motivée qu'elle est de conclure rapidement la transaction avec Noble Âge. « Nous serons vigilants, sans aucune arrière-pensée. Ce n'est pas parce que c'est un groupe privé qu'il faut crier haro sur le baudet », prévient cependant le président du conseil général, qui a rencontré, avec le conseiller général et député Patrice Martin-Lalande, également président de la commission du centre de surveillance des

« Pins », les représentants de la FNCPG-CATM et du groupe Noble Âge.

"Propriétaires sans être les patrons"

Lui souhaiterait surtout que les autorités compétentes – à savoir la Direction départementale des affaires sanitaires et sociales (Ddass) et l'Agence régionale de l'hospitalisation – puissent se

prononcer après avoir évalué plusieurs candidats à la reprise de gestion.

Ainsi, voici donc ainsi l'Ugecam, organisme dépendant de la Caisse nationale d'assurance-maladie, remis dans le jeu. L'Ugecam-Centre avait en effet déposé un dossier lors de l'appel à candidature en août dernier, dossier non retenu par la FNCPG-CATM : « Les propositions de l'Ugecam ne correspondent pas aux conditions attendues », répète Pierre Dürr, secrétaire général de la FNCPG-CATM. Cet intérêt de l'Ugecam-Centre est toujours d'actualité, avec l'espoir affiché de voir sa

« candidature enfin reconnue par la FNCPG-CATM ».

« L'idéal serait que Noble Âge et l'Ugecam nous présentent clairement leurs projets, leurs politiques en matière d'emploi, les investissements qu'ils prévoient, etc. », reprend Maurice Leroy. « L'intérêt du conseil général est de préserver la vocation de l'établissement, et le statut du personnel. Nous aimerions juste avoir des réponses claires aux questions simples qui nous concernent : des activités vont-elles être abandonnées ? Si oui, lesquelles et qu'advient-elles alors du personnel concerné ? » Puis Maurice Leroy de préciser avoir saisi le ministre

de la Santé, et avoir également demandé une expertise juridique sur la situation.

Si bien que, à moins d'une entente, la question de l'avenir du centre médical « Les Pins » semble en suspens pour quelques mois encore.

Adrien VIGUIÉ

(1) FNCPG-CATM : Fédération nationale des combattants prisonniers de guerre, combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc.
(2) La Nouvelle République, du 26 octobre 2007.
(3) La Nouvelle République, du 13 novembre 2007.
(4) Ugecam : Union pour la gestion des établissements des caisses d'assurance-maladie.

LA PHRASE

"L'occasion de comptabiliser nos forces en présence"

« La grève devrait être bien suivie. [...] Entre 50 et 100 % de fermeture, selon les classes et les écoles. »

Directeur de l'école élémentaire Saint-Marc de Romorantin-Lanthenay, Lionel Petit semblait, hier, confiant quant à la mobilisation de ses collègues enseignants aujourd'hui.

Faute de manifestation prévue à Romorantin-Lanthenay, les grévistes se mobiliseront au rassemblement prévu devant la préfecture de Blois, aujourd'hui à 10 h 30. Les motivations des enseignants ? « Nous dénonçons la

suppression de poste dans le secteur public et la baisse du pouvoir d'achat », informe Lionel Petit. Et d'ajouter : « Ce sera aussi l'occasion de comptabiliser nos forces en présence. [...] Un test préalable aux annonces de "mesures de la carte scolaire" qui viendront officiellement après les élections municipales. »

« Les parents ont bien été informés et nous leur expliquons notre mobilisation, continue le directeur de l'école élémentaire Saint-Marc, ce n'est pas de gaieté de cœur que nous perdons une journée de salaire. »

LE CHIFFRE

2

Soings-en-Sologne et Villeherviers : selon le site Internet du ministère de l'Éducation nationale, seules deux communes de l'arrondissement de Romorantin-Lanthenay participeraient au service minimum d'accueil expérimenté ce jour en France.

« J'y suis personnellement favorable. Rien n'est encore décidé puisque le conseil municipal peut ne pas être d'accord », rectifie Jean-Claude Vildy, maire de Vil-

leheriers. « Et la convention ne peut être signée sans l'accord du conseil municipal », précise-t-il. D'où la programmation, à l'ordre du jour de la prochaine réunion, de la question du service minimum. En attendant, donc, « demain, s'il y a grève des instituteurs, il n'y aura pas de service minimum », affirme Jean-Claude Vildy. Mais à sa connaissance, de toute façon, aucun préavis n'a été déposé pour aujourd'hui.

A SAVOIR

Randonnée pédestre

Le comité de quartier « Romo-Est » organise une randonnée pédestre dimanche 27 janvier (trois parcours proposés, de 9 à 20 km, avec ravitaillement). Départ à 8 h au stade de Tournefeuille.

Accueil retraité

La CRAM du Centre, caisse de retraite de la Sécurité sociale, organise une permanence aujourd'hui, de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h, au centre communal d'action sociale.

ACPG-CATM

Les ACPG-CATM feront leur galette annuelle le dimanche 3 février, à 15 h, salle des fêtes de Lanthenay, avenue de Paris. Il y aura pour cette galette une permanence pour les inscriptions le mercredi 30 janvier de 15 h à 17 h, à la salle des AC VG, ancien centre

administratif, place de la Paix.

Conciliateur de justice

Permanences les 1^{er} et 3^e jeudis du mois, de 10 h à 12 h et de 15 h à 17 h, à l'hôtel de ville (tél. 02.54.94.41.00).

Bridge-Club

Au centre administratif, place de la Paix, le jeudi, de 14 h à 18 h (tél. 02.54.76.50.60).

Batiss'caf

15, avenue Roger-Salengro, point info famille, le jeudi de 8 h 45 à 12 h 30, ou au 02.54.76.16.05.

Accueil des étrangers

Permanence de Jamel Nafsi, au CCAS, 21, boulevard Lyautey, le jeudi de 8 h 30 à 11 h 30.

Sport-Boules romorantinois

Boulodrome des Favignolles, rue Claude-de-France : rendez-vous des seniors à partir de 14 h, le jeudi.

UTILE

La Nouvelle République

12 bis, faubourg d'Orléans, 41200 Romorantin cedex. Tél. 02.54.94.42.42 ; fax 02.54.94.42.44. Courriel : NR.ROMORANTIN@nrco.fr Ouvert de 9 h 30 à 12 h et de 15 h 30 à 18 h 30.

Publicité NR Communication

12 bis, faubourg d'Orléans, 41200 Romorantin cedex. Annonces classées : tél. 02.54.94.42.40 ; publicité : tél. 02.54.94.42.41 ; fax 02.54.88.04.48. Ouvert de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30. Avis nécrologiques : tél. 0.825.332.322. Courriel : carnet@nr-communication.fr

Abonnements NR

Abonnement postal ou porté à domicile : tél. 0825.31.70.70 (n° indigo 0,15 € TTC la minute).

Urgences

Médecins : après 20 h, en l'absence du médecin habituel, s'adresser au 15. Pharmacie : pour les urgences, de 19 h à 21 h, Chevrel, 2, place de la Paix, tél. 02.54.76.23.39. AVEC : Association d'aide aux victimes, 21, boulevard du Maréchal-Lyautey (CCAS) de 13 h 30 à 16 h, tél. 02.54.94.42.00.

Justice

Conciliateur : tél. 02.54.94.41.00, 1^{er} et 3^e jeudis du mois de 10 h à 12 h et de 15 h à 17 h à l'hôtel de ville.

Équipements municipaux

Médiathèque : ouverture de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 heures. Piscine-patinoire : avenue de Paris, tél. 02.54.94.28.00.

EN BREF

ANIMATIONS

Rencontre à Batiss'caf

Le centre social Batiss'caf de Romorantin, propose diverses rencontres. D'abord le Café des parents, une conférence-débat animé par Catherine Grangeard, psychanalyste, auteur du livre « Obésités : le poids des mots. Les maux du poids ». Les parents intéressés par ce sujet sont invités

le samedi 9 février, à 15 h, à la médiathèque de Romorantin. Entrée gratuite.

D'autre part, un échange « Mieux se parler en famille... Parlons-en ! », sur le thème « La communication dans la famille », sera proposé le samedi 1^{er} mars, mais aussi le samedi 29 mars et le samedi 17 mai, de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30, au centre Batiss'caf, 15, avenue Roger-Salengro, tél. 02.54.76.16.05.

ÉTAT CIVIL

Décès

Marcel Gasnier, 86 ans,

Romorantin ; Geneviève Dubreuil, 97 ans, Romorantin.

"Nous espérons un nouveau gestionnaire au 1^{er} juillet"

Secrétaire général de la FNCPG-CATM, Pierre Dürr explique la position du gestionnaire du centre médical « Les Pins » de Lamotte-Beuvron.

Où en est la cession de la gestion du centre médical ?

« La FNCPG-CATM a émis une proposition de reprise avec le groupe Noble Âge, sur les rangs depuis un certain temps et seul candidat à avoir fait une offre répondant à nos conditions, qui étaient la préservation du site et le maintien des activités et du personnel. Depuis trois mois, nous avons tenu toutes les réunions obligatoires. Au dernier comité d'entreprise, le 4 janvier, la candidature de Noble Âge a été approuvée à l'unanimité.

« Nous avons donc engagé la procédure devant les autorités de tutelle (Ddass et Agence régionale de l'hospitalisation, ndr) ».

Le processus est donc bien

engagé ?

« Nous espérons une prise de nouveau gestionnaire au 1^{er} juillet. Les démarches légales sont longues. Tout suit son cours normalement. Dès l'instant que le repreneur répond aux principales préoccupations, il n'y a pas de raison que cela n'aboutisse pas. »

Vous êtes gestionnaire d'un centre dont les murs appartiennent au conseil général du Loir-et-Cher. Imaginez-vous qu'il intervienne dans ce dossier à l'encontre de votre décision ?

« Le conseil général peut freiner le processus, ce que je redoute. Je le sens venir. Si le conseil général prenait la responsabilité de refuser une convention de fonctionnement au groupe Noble Âge, c'est vrai que cela pourrait compliquer les choses. Mais je ne souhaite pas imaginer le pire ; il n'y a pas de polémique. »

BESOIN D'AIDE POUR VOTRE TOILETTE, VOS REPAS, VOS TÂCHES MÉNAGÈRES ?

choisir l'ARGM c'est

- + de 20 ans d'expérience
- des professionnels(elles) reconnus(es), qualifiés(es)
- des coûts de prestations compétitifs
- 50 % de réduction d'impôts

Intervention 7 jours/7 24 h/24 Romorantin et alentours

ASSOCIATION ROMORANTINAISE DE GARDE & MAINTIEN A DOMICILE

28 B, avenue de Paris 41200 ROMORANTIN
Tél. 02.54.76.20.48
mail : argm412003@yahoo.fr

1 seule adresse !

avec Internet et l'informatique

pour découvrir et se familiariser

13, rue G.-Clemenceau - 41200 ROMORANTIN
Tél. 02.54.76.10.69 - Mail : at-home41@orange.fr
Ouvert du lundi au samedi de 10 h à 19 h 30, SANS INTERRUPTION

VIE DE LA CITÉ

Espace L'Musica : nouveau Café de Flore ?

La scène est plantée (et non la Seine) du bon côté : rive gauche... avec pour tout Café de Flore l'Espace L'Musica. Au centre, Yvon Chéry, professeur de philo, tient la comparaison avec BHL (Bernard Henri-Lévy). Ne manquent que les volutes de fumées traditionnelles, propices à la réflexion...

Ce dimanche matin à L'Musica, même sur les sujets importants on ne se prend pas au sérieux, on est là pour échanger. Mieux : pour apprendre... en toute humilité !

Après un bon café partagé dans la petite salle, les 25 passionnés – ou curieux, ou rebelles, ou adeptes de la joute verbale, ou éternels étudiants... – écoutent d'abord un exposé rigoureux du prof.

Trois thèmes sont déclinés et commentés à travers des textes, des extraits de revues : « Croissance, développement durable, décroissance ».

Nous devons phosphorer : quelle philosophie derrière ces concepts ?

Nous ne ferons pas, ici, le compte rendu des échanges ou des points de vue – parfois diamétralement opposés – qui se sont « affrontés ». Même si, inévi-



Yvon Chéry, Josée Thisseau-Possenti et Catherine Mathely ont conversé, librement et philosophiquement avec près de vingt-cinq amateurs de débats passionnés.

tablement, les échanges ont fini par dériver pour se retrouver hors sujet... ce qui nécessitait le recadrage bienveillant du maître. Bien plus qu'inutile ou désuet, cette messe philosophique dominicale est indispensable pour que nous puissions nous rendre compte que les certitudes de chacun peuvent être mises à mal sous un angle ou un éclairage que nous avions feint d'ignorer !

Prochains rendez-vous

Josée Thisseau-Possenti vous accueillera de 10 h à midi dans l'Espace L'Musica, le lieu où il faudra être pour débattre et s'enrichir sur les sujets suivants : dimanche 2 mars « Le suffrage universel est-il l'essence même de la démocratie ? », dimanche 30 mars « Y a-t-il de bonnes raisons d'aimer ? », dimanche 18 mai « La philosophie : savoir ou sagesse ? ».

* Le Café de Flore, situé à Saint-Germain-des-Près, est un des lieux préférés des intellectuels parisiens.

Espace L'Musica : 32, boulevard Jean-Jaurès (quartier de la gare) à Romorantin (réserver au 02.54.76.92.73). Courriel : lmusica@wanadoo.fr

Correspondant NR, Jean-Guy Foucard, tél. 06.89.78.30.21. Courriel : foucardjg@orange.fr

LES ADRESSES UTILES SONT DANS

L'Annuaire

Le Guide pratique de la Sologne

AMBULANCE

MARTIN. Y

Tél. : 02 54 76 22 88

59, rue de Gy - ROMORANTIN-LANTHENAY

TAXIS

Vous désirez figurer dans cette rubrique ?

Contactez-nous au : 02 54 94 42 40